



ACTES DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE LA FSHSE 4^e édition

Thème :

*Recherches scientifiques
et
Géopolitique internationale*

Revue LES TISONS

Numéro spécial, mars 2025

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524





REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Actes des Journées scientifiques de la FSHSE

Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024

Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des

connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais

peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement

« justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUARTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONE, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Avant-propos

La quatrième édition des journées scientifiques à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE) a eu lieu les 13 et 14 novembre 2024, à la cité universitaire de Kabala au Mali, dans un contexte de changement de l'ordre politique tant à l'échelle régionale qu'internationale. Cette évolution géopolitique se manifeste notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre l'AES, la Turquie, la Russie et la Chine.

Ces nouvelles dynamiques intéressent fortement l'ensemble des médias globaux. Le Sahel central, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est au centre de débats animés, de fausses nouvelles et de deepfakes. Il est essentiel que le monde universitaire s'implique dans la réflexion sur les enjeux et défis contemporains de l'espace AES-CEDEAO.

La quatrième édition a ainsi favorisé une approche multidisciplinaire, servant de plateforme pour valoriser la production scientifique sur les dynamiques actuelles et comme un lieu pour des discussions ouvertes et franches. La thématique abordée lors de ces journées était : « Recherches Scientifiques et Géopolitique internationale ».

Cinq axes principaux ont guidé les échanges :

Axe 1 : « Alliance des États du Sahel (AES) et géopolitique internationale » :
Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officialisé leur collaboration en signant la charte du Liptako-Gourma, marquant ainsi la naissance de l'Alliance. L'AES est conçue comme une coopération stratégique entre ses membres, avec un accent mis sur la défense collective des populations de ces trois pays. Des accords bilatéraux de coopération militaire ont également été établis au sein de l'espace AES.

Ce premier axe des journées scientifiques a exploré, entre autres, la position de l'AES dans la géopolitique mondiale, l'AES en tant que champ d'interaction des puissances économiques, et la géopolitique des États membres de l'AES. Les intervenants ont présenté une analyse des dynamiques en cours et ont discuté des perspectives susceptibles d'influencer les décisions politiques.

Axe 2 : « Coopération sous régionale en crise » : Les experts de cet axe ont souligné les implications politiques du retrait des trois États sur le cadre régional. Ils ont également discuté des avantages et inconvénients du retrait sur les économies nationales des États en période de transition. Les débats ont mis en lumière les critiques visant la CEDEAO ainsi que les relations interétatiques au sein de la région, entre autres sujets.

Axe 3 : « Intégration sous régionale » : Le sommet des Chefs d'État qui s'est déroulé à Niamey le 07 juillet 2024 marque la réalisation des quatre réunions ministérielles de l'Alliance, ayant formalisé la création de la Confédération « Alliance des États du Sahel ». En plus des espoirs engendrés, les intervenants ont exploré l'avenir de l'intégration régionale en mettant l'accent sur la migration et la mobilité au sein de la CEDEAO.

Axe 4 : « Éthique, formation et employabilité au Mali » : La formation, la recherche scientifique et l'engagement politique présentent des exigences qui sont aux fois techniques et éthiques, lesquelles impactent d'une certaine manière leur crédibilité, durabilité, intégralité et valeur. Cet axe a reçu des contributions sur ces exigences (déontologie, valeurs, responsabilités, respect des principes fondamentaux, comités et conseils d'éthique, etc.).

Concernant le Mali, de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants et diversifier l'offre éducative. Au fil du temps, l'école est devenue un générateur de chômeurs. Parmi les critiques formulées par les spécialistes en Sciences de l'éducation se trouvent l'inadéquation entre les formations proposées et le marché du travail, le manque d'infrastructures éducatives, ainsi que les lacunes dans la formation initiale et continue des enseignants. Les

participants aux journées ont discuté de toutes les failles du système éducatif malien, tout en mettant l'accent sur les conséquences du terrorisme et de la Transition sur la formation et l'employabilité des diplômés au Mali.

Axe 5 : «Thématique libre»: Cet axe a rassemblé diverses contributions qui ne s'inscrivent pas dans les quatre premiers axes thématiques.

Les participants : Les journées ont vu la participation de plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants venant de plusieurs pays : Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Türkiye.

Ce numéro spécial de mars 2025 de la Revue LES TISONS présente un échantillon des projets d'articles soumis lors des journées scientifiques qui se sont tenues à Bamako les 13 et 14 novembre 2024.

Bamako, le 30 avril 2025

Pr Bréma Ely DICKO

Président du Comité scientifique des journées

Université Yambo Ouologuem

bremaelydicko@gmail.com

L' AES : le *Kairos* de la Modernité et de la Renaissance africaine

The AES: the Kairos of Modernity and the African Renaissance

BOMBA Nacouma Augustin

Maitre de Conférences

bombaauguste@yahoo.fr

KEITA Souleymane

Maitre de Conférences

skeita61@yahoo.fr

Université des Lettres et des
Sciences Humaines de Bamako

Résumé: Ces dernières années, surtout à partir du déclenchement de la guerre d'Ukraine, il y a une recomposition géopolitique internationale ; et la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) en est une parfaite illustration. En effet, le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont signé la charte du Liptako-Gourma, donnant naissance à l'Alliance des Etats du Sahel (AES). C'est une alliance stratégique et de coopération entre ses membres. La création de l' AES, dans un contexte de mutation géopolitique internationale, est le *Kairos* pour la modernité et la renaissance africaine. Autrement dit, elle est une opportunité, voire le moment décisif où il faut remettre en cause toutes les idéologies de la négation de soi et les mécanismes néocolonialistes qui structurent les relations entre les pays africains en général, et ceux de l' AES en particulier. Créée en réponse à l'impérialisme néocolonialiste, où les décisions politiques des pays africains et des institutions sous régionales sont externalisées, car dictées par les anciennes puissances coloniales, l' AES est le moment décisif de la modernité et de la renaissance africaine ; car elle met fins à l'idolâtrie de l'altérité occidentale à travers la reconquête de la souveraineté des pays membres dans les domaines.

Mots-clés : AES, *Kairos*, Modernité, Renaissance, Souveraineté.

Abstract: In recent years, especially since the outbreak of the Ukrainian war, there has been an international geopolitical recomposition; and the creation of the Alliance of Sahel States (AES) is a perfect illustration of this. Indeed, on September 16, 2023, Mali, Niger and Burkina Faso signed the Liptako-Gourma charter, giving birth to the Alliance of Sahel States (AES). It is a strategic and cooperative alliance between its members. The creation of the AES, in a context of international geopolitical change, is the *Kairos* for modernity and African renaissance. In other words, it is an opportunity, even the decisive moment, when we must challenge all the ideologies of self-negation and the neocolonialist mechanisms that structure relations between African countries in general, and those of the AES in particular. Created in response to neocolonialist imperialism, where the political

decisions of African countries and sub-regional institutions are externalized, because dictated by the former colonial powers, the AES is the decisive moment of modernity and African renaissance because it puts an end to the idolatry of Western otherness through the reconquest of the sovereignty of member countries in different domains.

Keywords: AES, Kairos, Modernity, Renaissance, Sovereignty.

Pour citer cet article

BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane, « L’AES : le *Kairos* de la Modernité et de la Renaissance africaine », 2025, *Revue LES TISSONS*, Numéro spécial, mars, p. 417-432.

Introduction

Depuis les événements comme la traite négrière et la colonisation qui ont véhiculé et inculqué des idéologies néantisantes à l’Africain, son être-au-monde s’en trouve encore conditionné et structuré. Cette situation est aggravée surtout par les mécanismes néocolonialistes mis en place par les occidentaux, au point où son être-au-monde se trouve dans une paupérisation anthropologique (cf. N. A. Bomba, et al, 2022, p. 111) à laquelle il faut nécessairement remédier.

Pour ce faire, les concepts de modernité et de renaissance africaine sont convoqués et mis en rapport avec la Confédération des Etats du Sahel (A.E.S.). En effet, la modernité africaine est la force critique de la raison que l’Africain doit appliquer dans toutes les composantes de son être-au-monde. Elle pourra être gage de la libération de l’Africain de toutes les idéologies de la négation de soi, des stéréotypes et de l’idolâtrie de l’altérité occidentale. Cette libération aboutit nécessairement à la renaissance africaine ou à l’avènement du nouvel homme africain. Débarrassé de toutes les emprises de l’ordre traditionnel, chargé de nihilisme, le nouvel homme africain retrouve confiance en lui-même, pour enfin participer à la créativité.

Avec la nouvelle donne géopolitique, la création de l’Alliance des Etats du Sahel (AES) se donne le *Kairos* de cette modernité et de cette renaissance. Le *Kairos* est un terme grec qui désigne le moment favorable, le moment décisif. Dans cette optique, la création de la Confédération des Etats du Sahel (AES) est le moment favorable ou encore le moment décisif pour les pays africains en général et pour ses Etats membres en particulier de remettre en cause les idéologies de la négation de soi. Ainsi, peut s’établir une relation de distanciation analytique et rationnelle entre eux et les puissances impérialistes. Ils

pourront prendre des décisions fortes pour acquérir leurs souverainetés dans le domaine de la sécurité, de la diplomatie et de l'économie.

Ce faisant, non seulement, ils prennent leur destin en main et défendent les intérêts supérieurs de leurs peuples, mais aussi ils intègrent la mentalité du développement. En d'autres termes, le développement de l'Afrique en général et de l'espace AES en particulier passe par la médiation de la modernité et de la renaissance africaine.

L'objectif, à travers cet article, est de mener une réflexion sur les conditions de possibilité de la modernité africaine et de la renaissance africaine par le biais de l'A.E.S. Autrement dit, il s'agit, pour nous de parvenir à la libération totale de l'Africain de l'A.E.S. des idéologies négationnistes qui structurent son être-au-monde afin qu'il intègre la mentalité du développement.

Pour atteindre ces objectifs, des démarches phénoménologique et analytique sont adoptées, et qui constituent les différents moments de cet article. D'abord, la démarche phénoménologique, car il est présenté le nihilisme qui charge la traditionnelle relation de l'Africain avec l'Occident ; et enfin la démarche analytique, car l'AES est pensé comme une opportunité pour traduire la modernité et la renaissance africaine en vue du développement.

1. La traditionnelle relation à l'Occident : expression du nihilisme africain

Le premier contact de l'Africain avec l'Occident a été un choc, qui a causé un traumatisme psychologique lié aux idéologies de la négation de soi, véhiculée par la traite et la colonisation. En d'autres termes, suite au contact traumatisant avec l'altérité occidentale, l'être-au-monde de l'Africain a été affecté, à telle enseigne que son imaginaire se trouve en crise, qui rejaillit sur les relations qu'il entretient avec l'occident.

1.1. Le choc de la rencontre avec l'altérité Occidentale

Dans la rencontre des civilisations, « le premier contact de l'Afrique avec l'Europe a été vécu comme choc qui, non seulement vient traverser tout son être, mais la fait vaciller en son fondement même » (A. K. Dibi, 1994, p. 13). En d'autres termes, la nature de l'être-au-monde de l'Africain se trouve en perpétuel questionnement à cause du

viol de son imaginaire³⁹ causé par la rencontre brutale avec l'Occident. Celle-ci a consisté en la négation ou en la présupposition d'une existence humaine de degré inférieur en Afrique :

..., l'Europe a envahi l'Afrique avec la présupposition que l'humain existe certes en ce continent, mais de très pauvre façon, à un degré inférieur. la figure de l'humain n'y est pas adéquate à son concept, ne lui fait pas honneur, ne le refléchit pas en effectivité ! la population africaine n'est-elle pas seulement une poussière d'humanité, sans vigueur d'intelligence, d'imagination ni consistance propres ? (A. K. Dibi, 1994, p. 13).

La présupposition de la négation de l'humain chez l'Africain est en réalité l'expression de l'aliénation de son être-au-monde. La mentalité de l'homme africain est comme anesthésiée à force de renier en lui toute humanité. Dépersonnalisé, dépouillé de tout ce qu'il avait, de tout ce qu'il faisait, de tout ce qu'il était, il a été réduit à un état d'indigence et de misère totale. L'imaginaire pathologique qui se dégage du nihilisme africain a été non seulement structuré par des siècles de doute et de remise en cause négative de soi, mais aussi organisé par des discours dévalorisants de l'autre sur soi et de soi sur soi. Ces discours dévalorisants ont prétexté et soutenu les événements comme la traite négrière, la colonisation.

Traumatisé par les techniques de dépersonnalisation mises en place, l'Africain vit avec des ensembles de complexes idéologiques et scientifiques qui structurent depuis des années son imaginaire et contribuent à lui enlever toute capacité de créativité (Cf. R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 162). Cet état de fait précipite l'Africain dans un complexe d'infériorité, à travers lequel, non seulement il se représente lui-même son histoire comme un processus d'infériorisation, mais aussi dans lequel il cherche à faire de cette infériorisation la structure même de son être.

Kä-Mana nous paraît plus convaincant, lorsqu'il analyse le nihilisme de la représentation imaginaire de l'Africain. Pour lui, la représentation, que nous nous faisons de notre être-dans-le-monde, est en crise parce

³⁹ Nous empruntons cette expression au titre de l'ouvrage d'Aminata D. TRAORE, *Le viol de l'imaginaire*. L'auteur situe le nihilisme de la représentation imaginaire de l'Africain dans l'inféodation à l'Occident : « Ces voix qui étouffent les nôtres voudraient que, dans leur sillage, nous répétions que « nous sommes pauvres », que nous pleurions sur le sort qu'ils nous ont imposé. C'est ainsi qu'elles concluent, sans l'avouer, à l'incapacité congénitale de l'Afrique à imaginer et faire valoir un modèle, ou même une vision, qui lui soient propres » (A. D. Traoré, 2002, p. 8).

que nous éprouvons des difficultés à considérer le monde occidental de manière objective, selon une rationalité analytique et distante. L'inféodation à l'Occident a tellement désintégré le psychique de l'Africain que sa représentation imaginaire se trouve brisée dans son dynamisme :

Nous parlons de nous-mêmes en termes de fragilité, de trouble, de panique, de détresse et de désarroi. Nous parlons de nous-mêmes en termes de dérive et d'effondrement. Nous allons même jusqu'à parler de nous en termes de zombification et de mort intérieure. Comme si, depuis bientôt quatre siècles d'une défaite globale qui nous a désintégré à petit feu, nous n'arrivons pas encore à trouver au cœur de nos cœurs un centre de propulsion d'énergie nouvelle, un principe d'aurore qui nous ouvrirait un nouveau matin du monde dans notre être de profondeur (Kä-Mana, 1993, p. 39).

Cette inféodation à l'Occident empêche l'Africain d'avoir une relation de distanciation analytique et d'avoir confiance en soi. En d'autres termes, l'inféodation à l'Occident fait que l'Africain n'arrive pas à trouver dans son cœur un centre de propulsion d'énergie nouvelle afin de remettre en cause toutes les idéologies de la négation de soi. Même après les indépendances, où il est censé jouir d'une autonomie, d'une liberté intérieure, il traîne encore des relents de nihilisme qui structurent son être et se manifeste dans une crise de la mentalité de l'Africain. Car, la manière dont l'Africain se conçoit lui-même et son existence a pris un sacré coup.

Sa relation à lui-même a été brisée dans son harmonie. C'est une harmonie de la totalité brisée. En ce sens, il n'est pas rare d'entendre des Africains dire : « l'Africain est maudit », « l'Africain n'est rien ». Ces expressions traduisent la honte de soi, le manque de confiance en soi ; en un mot une représentation annihilée de l'être-au-monde de l'Africain. Cette dernière est la trame de fond de la relation, non moins condescendante, de l'altérité occidentale vis-à-vis de l'Africain.

1.2. Une relation de condescendance et d'impérialisme

A cause du traumatisme psychologique lié aux idéologies de la négation de soi et à l'inféodation à l'altérité occidentale, l'Africain n'arrive pas à avoir un rapport de distanciation analytique vis-à-vis de l'Occident. Du coup, les relations entre l'Occident et l'Africain se sont construites dans la condescendance, car l'Europe pense qu'elle est la «

figure qui serait conforme aux exigences de l'esprit tel qu'il s'éprouve en l'intemporalité de son contenu » (A. K. Dibi, 1994, pp. 13-14). Ce rapport de condescendance ou encore de néocolonialisme est parfaitement illustré dans les accords coloniaux que la France a signés avec ses anciennes colonies au moment des indépendances. Ce qui fait que, dans nombre de domaines, la France garde la main mise.

Sur le plan politique, les choix des dirigeants, tout comme les choix politiques et décisions sont dictés de l'extérieur. Autrement dit, c'est l'altérité occidentale, comme la France, qui décide des choix des dirigeants africains et des politiques extérieures de ses anciennes colonies. Les coopérations bilatérales et multilatérales avec d'autres pays sont établies selon le bon vouloir des pays occidentaux. Comme pour dire que l'Africain n'est pas encore majeur et incapable de savoir distinguer ce qui est bien pour lui et ce qui ne l'est pas. C'est en ce sens que, profitant de la décision des autorités de la transition du Mali d'interdire la diffusion de RFI et de France 24, le président français Emmanuel Macron a enjoint à la CEDEAO de prendre des sanctions drastiques contre le Mali, faisant ainsi de cette institution régionale une caisse de résonance de la France :

Je l'ai dénoncé dès le printemps 2021, de manière très claire, en appelant la CEDEAO à réagir avec beaucoup plus de fermeté. Nous avons ensuite renforcé notre pression, puis nous avons pris des décisions politiques et militaires qui convenaient ces dernières semaines et ces derniers mois. Je souhaite ardemment que les maliens et les maliennes puissent avoir des autorités démocratiquement élues qu'ils méritent. Et j'en appelle à la CEDEAO, l'organisation régionale et à l'Union Africaine pour prendre les décisions qui conviennent et la France appuiera... Je compte m'entretenir dès demain avec le Président Nana Akufo Addo, Président en exercice de la CEDEAO, pour l'appeler à prendre toutes les décisions utiles en la matière (Propos de E. Macron, 2022, en ligne).

Sur le plan économique, à travers des accords dits « accords coloniaux » la France reste encore propriétaire de toute l'économie de ses dites anciennes colonies. Dans l'accord N°3, portant sur « Le droit de premier refus sur toute ressource brute ou naturelle découverte dans le pays », la France a le premier droit d'achat des ressources naturelles de la terre de ses ex-colonies. Ce n'est qu'après que la France ait dit : « Je ne suis pas intéressé », que les pays africains sont autorisés à chercher d'autres partenaires. En plus, dans l'attribution des marchés publics et appels d'offres publics, conformément à l'accord N°4 :

« priorité aux intérêts et aux entreprises français dans les marchés publics et appels d’offres publics », les entreprises françaises ont la priorité :

Même si les pays africains peuvent obtenir un meilleur rapport qualité-prix ailleurs. En conséquence, dans la plupart des ex-colonies françaises, tous les leviers économiques des pays sont entre les mains des expatriés français. En Côte d’Ivoire, par exemple, les entreprises françaises possèdent et contrôlent tous les grands services publics dont l’eau, l’électricité, le téléphone, le transport aérien, les ports et les grandes banques. C’est la même chose dans le commerce, la construction et l’agriculture (Maliweb, 2023, en ligne).

Le mécanisme de garantie du Franc CFA par la Banque Centrale Française, dans une convention de coopération monétaire et économique signée entre les pays de la zone franc et la France, consacre le summum de l’impérialisme français et la manifestation de négation de soi des Africains. Ainsi, dans l’accord N°2 portant sur « la confiscation automatique des réserves financières nationales »,

les pays africains doivent déposer leurs réserves financières auprès de la Banque de France. Ainsi, la France « garde » les réserves financières de quatorze pays africains depuis 1961 : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Côte d’Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la Guinée Équatoriale et le Gabon.

Ainsi, la gouvernance des politiques monétaires reste asynchrone et incomplète du fait qu’elle soit pilotée directement par le gouvernement français, sans aucun lien avec les autorités financières des pays tels que CEDEAO ou la CEMAC. Ainsi, du fait des conditions qui lient les banques des 14 pays des zones économiques et financières CFA, elles sont obligées de garder 65 % de leurs réserves de change dans un compte d’opérations tenu par le Trésor français, ainsi que 20 % supplémentaire afin de couvrir « les risques financiers ».

En plus, les banques des zones CFA imposent une limite de crédit à chaque pays membre, équivalent à 20 % des recettes de l’état dans l’année budgétaire en cours, bien que le BEAC ou la BCEAO aient des possibilités de retraits supérieurs auprès du Trésor français. Ces retraits doivent faire d’abord l’objet de l’accord du Trésor français. La décision finale revient donc au Trésor français qui a lui-même investi les réserves des pays africains sur la place boursière parisienne. En d’autres mots, 85 % des réserves financières

africaines, sont déposées sur un compte d'opération contrôlé par l'administration française. Les deux banques de la zone CFA sont africaines de par leurs noms, mais ne décident aucune des politiques monétaires par elles-mêmes. Le pire est que les pays eux-mêmes ne savent même pas quelle est la part de réserves financières qui leur revient (Maliweb, 2023, en ligne).

Cet accord, comme indiqué dans son intitulé, est une confiscation de la souveraineté économique et par ricochet de la souveraineté politique des pays membres de la zone franc. Avec ces accords, l'altérité occidentale française ne peut qu'être impérialiste et condescendant vis-à-vis de l'Africain. La traditionnelle relation de l'occident avec les pays africains pourrait se comprendre à partir de ces accords coloniaux. Autrement dit, les accords coloniaux structurent et expliquent la relation impérialiste et condescendante de l'altérité occidentale française vis-à-vis de certains pays africains. Cependant, pour sortir de cette situation de nihilisme, nombre de théories, de solutions ont été proposées par des penseurs. Bien qu'ayant de la peine à s'appliquer, ces théories ont été annonciatrices de cette volonté de remettre en cause les idéologies de la négation de soi et de s'assumer de certains pays africains.

1.2. L'AES comme *Kairos*

Créée en réponse à tous ces impérialismes néocolonialistes, où les décisions politiques des pays africains et des institutions sous régionales sont externalisées à l'occident, l'AES est le moment décisif de la modernité et de la renaissance africaine ; car elle met fin à l'idolâtrie de l'altérité occidentale à travers la reconquête de la souveraineté des pays membres dans les plusieurs domaines : la sécurité, l'économie, la diplomatie, etc.

1.3. De la modernité africaine comme rapport de distanciation analytique

La modernité se caractérise comme mode qui s'oppose à la traditionnalité ou à la tradition. Elle se caractérise aussi essentiellement par l'usage de la raison, qui, par la même occasion, devient son principe d'autonomie qui la sous-tend :

La modernité a pour fin la liberté, et pour moyen la réflexivité pensante. Or, la pensée est ce qui ne peut se soumettre sans s'annuler *eo ipso*. Une pensée qui se soumet à une autorité extérieure

n'est tout simplement plus une pensée, mais une foi, une croyance, une espérance. La pensée ne peut jamais abdiquer par la pensée, cette présomption est sa nature même. Nous avons là le principe d'autonomie qui définit la modernité (V. Citot, p. 37).

Dans la modernité, à travers l'usage de la pensée, de la réflexion ou de la raison, l'homme peut trouver en lui-même le fondement des normes et des valeurs, ainsi que l'accès aux vérités de ce monde. C'est à travers ce procédé intellectuel que les Européens, au sortir du Moyen Âge, ont atteint la modernité ; et la Renaissance européenne en est résulté. Cette modernité occidentale a libéré l'individu par un acte endogène de création personnelle :

L'affirmation de l'individualité face aux normes et aux exigences supra-individuelles sera l'une des caractéristiques de la modernité. L'individu entend exercer sa pensée et son esprit critique, il veut exprimer sa sensibilité propre, par-delà les dogmes et canons de la société à laquelle il appartient (V. Citot, p. 37).

N'est-ce pas cet aspect conquérant de la force critique de l'esprit libre et libéré qui doit nous inspirer aujourd'hui en Afrique ? Ainsi, la modernité africaine est, pour ainsi dire, un travail critique de la raison tournée vers soi et vers autrui, qui remet en cause l'ordre traditionnel, chargé de nihilisme. En ce sens, elle apparaît comme une réponse au nihilisme pessimiste dont l'être-au-monde de l'Africain est chargé et qui rejaillit dans ses relations avec l'altérité occidentale : « La rationalisation pourra libérer les forces de l'espoir inhibées par le nihilisme et le désespoir » (R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 166).

En tant qu'œuvre de la raison elle-même, la modernité africaine se donne comme une nouvelle énergie qui vainc les forces du désespoir et libère les énergies de l'espoir pour une Afrique nouvelle. Ainsi, la modernité se veut être une force de la critique, qui soumet l'être-au-monde de l'Africain, dans toutes ses composantes, aux investigations et aux prises de la raison. Dans ce cas, l'Africain pourra se libérer des stéréotypes de l'extérieur, de l'idolâtrie de l'altérité et de la haine de soi : « Pour éviter d'idolâtrer la parole proférée de l'extérieur, il faut donner la chance à la raison moderne de prendre forme dans les discours scientifiques et non scientifiques » (R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 164).

Ainsi, la modernité africaine se donne comme l'usage de la raison en termes de rapport de distanciation analytique et rationnelle vis-à-vis de l'occident. En d'autres termes, l'Africain est appelé à exercer sa pensée et son esprit critique dans ses relations avec l'altérité, non seulement

pour remettre en cause les idéologies de la négation de soi, mais aussi et surtout pour la conquête de son autonomie et de sa souveraineté. De façon concrète, la matérialisation de cette théorie ou pensée se trouve dans la décision de la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le 16 septembre 2023, où le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont signé la charte du Liptako-Gourma.

Avec la nouvelle configuration géopolitique internationale, l'AES, en tant qu'alliance stratégique et de coopération entre ses membres, est le *Kairos* ou encore le moment favorable pour la réalisation de la modernité africaine ; car elle est l'expression du rapport de distanciation analytique et rationnel que l'Africain doit avoir vis-à-vis de l'Occident, pour ne pas être toujours dans la paupérisation anthropologique. Autrement dit, la création de l'AES, aujourd'hui Confédération des États du Sahel, est une opportunité, voire le moment décisif où il faut remettre en cause toutes les idéologies de la négation de soi et les mécanismes néocolonialistes qui structurent les relations entre les pays occidentaux et les pays africains en général, et ceux de l'AES en particulier. C'est encore plus une opportunité décisive où les populations africaines de l'AES et leurs dirigeants manifestent une confiance en eux-mêmes et en leurs capacités créatrices, afin de prendre certaines décisions.

Ce rapport de distanciation analytique et rationnelle se traduit dans la décision prise par chacun des Etats membres de l'A.E.S. de prendre leur destin en main et rompre définitivement les liens avec l'ancienne puissance coloniale, la France, en dénonçant un certain nombre d'accords. Ainsi, ils ont chacun par sa part dénoncer l'accord de défense attachés au pacte colonial avec la France. En effet, rappelons que selon les accords coloniaux N° 5 et 6,

...les Africains doivent envoyer leurs officiers supérieurs en formation en France et ont obligation de se fournir en équipements militaires avec la France [...] La France a le droit d'intervenir militairement dans les pays africains, et aussi de stationner des troupes en permanence dans les bases et installations militaires, entièrement gérées par les Français (Maliweb, 2023, en ligne).

Ces accords et bien d'autres accords comme : le traité de coopération en matière de défense du 16 Juillet 2014, l'accord des 07 et 08 Mars 2013 déterminant le statut de détachement français applicable à la force Barkhane, les protocoles additionnels des 06 et 10 Mars 2020 déterminant le statuts des détachement non français de la force Takuba

ont été dénoncés et avec effet immédiat par le Mali en mai 2022, sous le motif de « violations flagrantes » de sa souveraineté nationale par les troupes françaises sur place (Cf. Africanews.fr, 2022, en ligne).

Le Burkina Faso et le Niger emboîtent les pas au Mali en dénonçant les accords et coopérations de défense qu'ils avaient signé la France. Les dernières forces françaises ont quitté le Niger le 22 Décembre 2023. Ces ruptures d'accords avec l'ex puissance coloniale ont fait tache d'huile, car d'autres pays non membres de l'A.E.S. comme le Tchad a dénoncé l'accord de coopération militaire avec la France le 28 Novembre 2024, la Côte d'Ivoire a annoncé le retrait des troupes françaises stationnées sur son sol en Janvier 2025, le Sénégal a également annoncé le retrait des forces étrangères de son territoire les jours à venir.

L'AES est le *Kairos* de la modernité africaine, car en termes de rapport de distanciation analytique et rationnel avec l'altérité occidentale, chacun des pays membres a également dénoncé les conventions fiscales visant la non-double imposition avec la France. C'est le Burkina Faso, qui le 1^{er} a dénoncé cette convention en Aout 2023 ; il a été suivi par le Mali et le Niger qui, dans un communiqué conjoint de Décembre 2023, ont dénoncé les mêmes conventions fiscales signées avec la France.

Les deux pays évoquent "l'attitude hostile persistante de la France" et le "caractère déséquilibré" de ces conventions qui constituent "un manque à gagner considérable pour le Mali et le Niger". La convention entre la France et le Mali, signée en 1972, vise à "éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les successions, de droits d'enregistrement et de droits de timbres". Pareil pour celle conclue entre la France et le Niger, signée en 1965, qui vise également à "éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale". Ces deux conventions visent l'impôt des particuliers et des sociétés, l'impôt sur les successions ou encore les droits d'enregistrement.

Sur la base des dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, notamment celles relatives à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la survenance d'une situation rendant l'exécution du traité impossible et le changement fondamental de circonstances, le gouvernement de la transition de la République du Mali et le gouvernement de la transition de la République du Niger ont décidé de mettre fin, dans un délai de 03 mois, aux conventions précitées, afin de préserver les intérêts

supérieurs des peuples malien et nigérien (F. Bendhaou, 2023, en ligne)

La rupture de cette convention fiscale de non double imposition avec la France est une illustration parfaite de rapport de distanciation analytique et rationnel vis-à-vis de l'Occident. A travers ces faits, la confédération des Etats du Sahel se libèrent des stéréotypes de l'extérieur, de l'idolâtrie de l'altérité pour établir un rapport d'équilibre dans les échanges commerciaux et en matière d'impôts. Ainsi, ces Etats défendent les intérêts supérieurs de leurs peuples, et ce faisant, affirment leurs souverainetés et prennent leur destin en main. Ces décisions sont une chance donnée à la raison moderne de prendre forme dans les discours et dans les relations. En ce sens, elles sont expressives de l'avènement du nouvel homme africain.

2. Du nouvel homme africain comme fondement du développement

La réalisation de la modernité africaine aboutit nécessairement à l'avènement du nouvel homme africain, qui se dit en termes de renaissance africaine. La Renaissance, elle même

vient du verbe « renaître », qui à l'examen nous fait voir ceci : Si naître veut dire venir à l'existence, renaître signifie alors naître de nouveau, ou encore commencer une nouvelle vie. Renaître c'est donner la possibilité à une vie nouvelle de venir au jour ; c'est un nouvel essor qui s'exprime (N. A. Bomba, 2024, p. 40).

Ainsi, par le truchement de la renaissance, il s'agit de redonner vie à une nouvelle personnalité africaine qui est convaincue de sa capacité à créer ou à innover. La renaissance introduit à la confiance en soi et rend l'Africain créateur de nouvelles valeurs dans ses relations avec l'altérité occidentale. La nouvelle personnalité que la renaissance africaine crée est celle dont l'esprit a vaincu le nihilisme, pour enfin intérioriser le développement en tant que parole de confiance en soi :

La renaissance africaine commencera le jour où l'Afrique se persuadera qu'elle est capable de jouer le premier rôle dans l'histoire mondiale. Le développement est un comportement, une parole de confiance que le sujet libre intériorise (R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 182).

Dans cet ordre idée, par la médiation de la modernité africaine, le nouvel africain, qui a vu le jour dans l'espace A.E.S., est capable

d'assumer son destin en termes de souveraineté. C'est pourquoi, la Confédération des États du Sahel est créée dans le cadre d'une alliance stratégique et de coopération dans les domaines politique, militaire et économique. À cet effet, l'Article 5 de la Charte du Liptako-Gourma, qui fonde l'AES, stipule ceci :

Les Parties contractantes œuvreront en outre à la prévention, la gestion et au règlement de toute rébellion armée ou autre menace portant atteinte à l'intégrité du territoire et à la souveraineté de chacun des pays membres de l'Alliance, en privilégiant les voies pacifiques et diplomatiques et, en cas de nécessité, à user de la force pour faire face aux situations de rupture de la paix et de la stabilité.

La volonté de conjuguer diplomatie et action militaire pour préserver la paix dans l'espace de l'A.E.S. est clairement affichée. Or, en combinant diplomatie et intervention militaire, l'A.E.S. démontre sa capacité de réaction face aux menaces en toute autonomie. Chose qui est absolument nécessaire dans la quête de la souveraineté. Par conséquent, il revient aux États membres de la Confédération des États du Sahel de prendre leur destin en main et de s'assumer en toute souveraineté, plutôt que compter sur l'aide extérieur, qui le plus souvent ne tient pas compte des réalités locales. C'est ainsi que la lutte contre le terrorisme est menée conjointement par les forces de défense de l'AES : les vecteurs aériens du Burkina Faso et du Mali étaient entrés en action pour pilonner les positions ennemies à Tinzawatten du 22 au 27 juillet dernier.

Dans la foulée, sur le plan diplomatique, lorsque l'Ukraine a avoué avoir aidé les terroristes, suite à l'attaque de la patrouille de l'armée malienne à Tinzawatten, les États membres de l'AES ont unanimement dénoncé cet acte, et de concert, ont porté plainte contre l'Ukraine devant le Conseil de sécurité, pour apologie du terrorisme et de soutien actif aux groupes armés terroristes. Par la suite, ils ont décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Ukraine.

L'A.E.S. se donne, pour ainsi dire, comme la matérialisation de la renaissance africaine, car elle a bouleversé l'ordre géopolitique mondial et sous régional. C'est pourquoi, le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, M. Abdoulaye Diop, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la confédération des États du Sahel, tenue à Bamako le 16 Juillet 2024, a affirmé ceci : « La création de la Confédération des États du Sahel (A.E.S.) a bouleversé l'échiquier géopolitique. L'une des manifestations de ce bouleversement et de la géopolitique a été le changement manifeste de

paradigme que nous avons su imprimer dans notre espace » (Propos de A. Diop, 2024, en ligne).

Avec ce changement de paradigme dans la géopolitique internationale, la Confédération des Etats du Sahel (A.E.S.) est une renaissance pour la diplomatie et la géopolitique, car elle

pourrait devenir une source d'inspiration pour d'autres régions d'Afrique confrontées à des défis similaires. Si l'alliance parvient à surmonter les obstacles logistiques, financiers et diplomatiques, elle pourrait servir de modèle pour d'autres alliances régionales, en Afrique centrale, australe ou dans la corne de l'Afrique (O. Fomba, 2024, en ligne).

La souveraineté implique la confiance en soi retrouvée. Cette dernière est la condition pour les pays africains en général et pour la Confédération des Etats du Sahel en particulier d'intérioriser le développement. En ce sens, la renaissance africaine se donne comme condition du développement d'un peuple réduit à un état de négation de soi. Un peuple qui traîne le complexe d'infériorité, qui est inféodé à un autre, ne saurait jamais participer à la créativité. Car il n'a ni confiance en lui-même, ni en sa capacité créative.

La renaissance africaine est, donc, un « rempart contre toutes les formes de destruction de l'identité personnelle. Sur ces murs viendront se briser les vagues du désespoir, les complexes d'infériorité et la honte de soi » (R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 181). Autrement dit, la renaissance africaine est un état fortifié de l'être-au-monde de l'Africain ; car non seulement il sera libéré de tout ce qui est mort anthropologique : désespoir, complexe d'infériorité, de honte et haine de soi, mais il saura intégrer la mentalité du développement. Celle-ci s'entend comme « est une mentalité scientifique qui obéit à l'exigence de la rationalité. Cette exigence est entreprise de délivrance vis-à-vis des obstacles qui empêchent de participer à la créativité » (N. A. Bomba, et al, 2022, p. 120). La modernité, en tant qu'exigence de rationalité dans les rapports avec l'altérité occidentale, aboutit à la renaissance africaine, et cette dernière dispose l'Africain à intégrer la mentalité du développement.

Conclusion

La Confédération des Etats du Sahel (A.E.S.), depuis sa création, se donne comme le *kaïros*, c'est-à-dire, le moment favorable, décisif où les Etats membres ont établi un rapport de distanciation analytique et

rationnelle vis-à-vis de l'Occident. Ainsi, ils remettent en cause l'ordre ancien dans les relations avec la France et décident de prendre leurs destins en main dans la quête de leur souveraineté sur les plans politique, sécuritaire, diplomatique et économique.

L'échiquier géopolitique international se redéfinit à travers des choix stratégiques et de nouvelles coopérations pour assurer et assumer la souveraineté des États membres de l'AES. Si cette décision est scandaleuse pour certaines institutions sous régionales africaines et la puissance coloniale, elle porteuse de salut et de renaissance pour le développement de l'Afrique. Autrement dit, l'AES peut être le moteur de la renaissance africaine. Car, avec elle renait le nouvel homme africain dont l'esprit est libéré de tout nihilisme, pour enfin de compte intégrer le développement en tant que parole de confiance en soi.

Bibliographie

BENDHAOU Fatma, 2023, « Le Mali et le Niger rétablissent la double imposition avec la France. Deux conventions fiscales conclues par le Mali et Niger avec la France seront annulées "dans un délai de trois mois" » in *Anadolu Ajansi (AA)*, [en ligne] : « <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/le-mali-et-le-niger-r%C3%A9tablissent-la-double-imposition-avec-la-france/3074841> ». Consulté le 30-12-2024.

BOA THIEMELE Ramsès Léon, 2007, *Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Paris, L'Harmattan.

BOMBA Nacouma Augustin, 2024, « Du surhomme Nietzscheen comme remède à la paupérisation anthropologique de l'Africain » in *LES CAHIERS DE L'ACAREF*, Vol. 06, Tome 2, Octobre 2024, pp. 25-44.

BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane, OUOLOGUEM Belko, 2022, « De la réhabilitation de l'être-au-monde de l'Africain : condition du développement de l'Afrique » in *Recherches et Regard d'Afrique*, N° SPECIAL, Novembre 2022, pp. 105-123.

CITOT Vincent, 2005, *Le processus historique de la Modernité et la possibilité de la liberté (universalisme et individualisme)* in *Le Philosophoire* 2005/2, N° 25, pp. 35-76, [article en ligne] : « <https://shs.cairn.info/revue-le-philosophoire-2005-2-page-35?lang=fr> ». Consulté 16-12-2024.

DIBI Augustin Kouadio, 1994, *L'Afrique et son autre*, Abidjan, Strateca.

DIOP Abdoulaye, 2024, *Propos sur Africa 24*, le 16 Juillet 2024, [en ligne] : « <https://africa24tv.com/afrique-les-autorites-de-laes-entendent-renforcer-leur-integration-regionale> ». Consulté le 05-01-2025.

FOMBA Oumarou, « AES : un modèle de coopération militaire innovant en Afrique ? » in *Bamada.net* [en ligne] : « <http://bamada.net/aes-un-modele-de-cooperation-militaire-innovant-en-afrique> ». Consulté le 04 Janvier 2025.

KÄ-MANA, 1993, *L'Afrique va-t-elle mourir ? Essai d'éthique politique*, Paris, Karthala.

Maliweb, 2023, « Le Mali rompt sa dépendance avec la France en annulant 11 accords coloniaux imposés aux pays africains depuis 1960 » in *maliweb.net*, [en ligne] : « <https://www.maliweb.net/politique/le-mali-rompt-sa-dependance-avec-la-france-en-annulant-11-accords-coloniaux-imposes-aux-pays-africains-depuis-1960-3032848.html> ». Consulté le 13-12-2024.

TRAORE Aminata Dramane, 2002, *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard/ Actes Sud.

Table des matières

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali ... TRAORÉ Ana.....	25
Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro ... DEMBELE Arouna	35
L'aviculture moderne, une activité en plein essor dans la commune rurale de Moribabougou ... SIBY Mory, COULIBALY Sina	51
La qualité de la formation et l'employabilité des formés : cas de la section arabe de l'École Normale Supérieure de Bamako ... NAMAKRI Sékou Mory	65
Analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en Sciences de l'éducation au Mali ... TRAORÉ Adama, DOUYON A madou, GOITA Yacouba	81
Prétendue universalité de la rationalité occidentale : l'Afrique au regard de l'Occident ... TATA Gaston Gabriel.....	101
Évolution des unités d'occupation des sols de 2000 à 2020 dans la commune rurale de Dialakorodji ... COULIBALY Koiworo, KONATÉ Harouna	119
Amélioration de la gouvernance fiscale et exploitation stratégique des ressources minières pour renforcer la souveraineté nationale au Mali ... TOURÉ Birmahamane	135
Cartographie des acteurs du Système de recherche en Sciences sociales au Mali ... DOUMBIA Bougadari, TRAORE Anna.....	159
Problématique de la gestion des ports secs du District de Bamako ... TOGOLA Lassina	179
Le code des personnes et de la famille au Mali : un texte islamisé ? ... DIARRA Mamadou Lamine	193
Les centres commerciaux ibadites au Maghreb et au Soudan entre le VIII ^e et le XI ^e siècle ... COULIBALY Pédiomatéhi Ali, KOUAME Yao Gérard.....	209
L'apport de la communication digitale sur la performance commerciale des petites et moyennes entreprises de Bamako ... DRAMANE Ousmane	225

Les implications politiques et économiques du retrait de la CEDEAO par les États membres de l'AES ... GUINDO Bengaly	239
L'émergence vers l'ECO ou la rupture avec le FCFA : le cas de l'alliance des États du sahel (AES) ... DIALLO Abdoulaye Mohamed, KOMINA Adama, SIDIBE Mariam	261
Images of Women in <i>Sous L'orage</i> by Seydou Badian and <i>A Man of the People</i> by Chinua Achebe ... KEITA Diby	277
La mode entre ingéniosité, vices et communication des valeurs : approche sémiotique du signe ... TRAORE Abdoulaye	291
L'analyse des enjeux de la création et perspectives de la confédération de l'alliance des États du sahel (AES) ... TRAORE Malamine Elie, DOUMBIA Ousmane	313
L'AES : une convoitise géopolitique et géostratégique ... YALCOUYE Sékou	325
L'AES et la Géopolitique internationale : défis et perspectives ... TOGOLA Bakaye, TRAORÉ Ousmane, CISSE Foussemi	343
Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ... KOUAME Konan Simon	359
Knowledge Promotion through Some Selected hausa Proverbs ... SANI Alou Wawa	473
Influence de l'absentéisme des agents socio-sanitaires sur la performance organisationnelle des Établissements Publics Hospitaliers de Bamako... HAROUNA Zoubeirou	385
La chaîne opératoire de la céramique en milieu Dogon : cas de Koporo-Pen... TOGO Sara	405
L'AES : le <i>Kairos</i> de la Modernité et de la Renaissance africaine ... BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane	417
L'Afrique postcoloniale dans la géopolitique mondiale : entre inclusion et exclusion ... DIONE Saliou	433
Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020) ... KOWE Zana	453